

Ce bulletin fait suite au bulletin qui portait sur les besoins des bénévoles et des professionnels œuvrant en loisir et en sport et discute de moyens à mettre en œuvre pour soutenir et de promouvoir le bénévolat en loisir.

Il présente le train des huit mesures qui permettent de soutenir et d'assurer la qualité de l'expérience et de la contribution bénévole aux organisations du loisir public et civil québécois.

### **QUELQUES RAPPELS MÉTHODOLOGIQUES**

Aux fins de cette étude, un nombre imposant de bénévoles et de professionnels, répartis équitablement à travers les organisations de loisir et de sport au Québec, ont été questionnés sur leurs besoins et leur évaluation des outils, stratégies, moyens et services actuellement fournis et utilisés par les organisations et les professionnels.

Les résultats ont mené à la formulation de huit recommandations élaborées à partir des réponses les plus fréquentes et qui sont le fruit d'une analyse approfondie des besoins des organisations bénévoles.

Il est à noter que les recommandations sont d'égale importance. Les exemples d'actions qui illustrent les recommandations ont été tirés des réponses fournies par les bénévoles et les professionnels.

### **LES HUIT MESURES RETENUES**

#### **MESURE 1 : UNE CIRCULATION EFFICACE DES INFORMATIONS**

*Assurer un réel transfert des outils provenant des associations provinciales vers les associations régionales, locales, que ce soit en milieu urbain ou rural.*

Plusieurs outils utiles à la gestion des organisations sont développés par les acteurs provinciaux. Toutefois, ces outils ne semblent pas toujours transférés dans les milieux.

Exemples d'actions :

- Regrouper les outils disponibles dans un même lieu (site Internet).
- Mandater une personne dans les organisations qui aura le mandat de transférer les outils vers les associations locales.
- Mandater une personne qui fait le tri des outils existants et réfère aux bénévoles les outils les plus pertinents, en assurant une appropriation de ces outils.
- Élaborer un guide sur les outils existants et pertinents pour les bénévoles.
- Rendre opérationnel et animer un forum de discussion et d'échanges d'outils et de conseils entre bénévoles et professionnels.
- Élaborer un journal électronique mensuel pour les bénévoles et les professionnels. Ce journal présentera les nouveautés, les tendances, les nouveaux outils, des pratiques significatives, etc.
- Utiliser une approche de communication et d'information adaptée aux réalités des organisations, des bénévoles et des professionnels (local, régional, provincial, association de loisir, fédérations sportives, URLS, municipalités).

#### **MESURE 2 : UNE PROMOTION ET UNE VALORISATION SOUTENUES DE L'ACTION BÉNÉVOLE**

*Promouvoir et valoriser l'action bénévole en vue de sensibiliser la population sur ses bénéfices et sur l'importance de l'engagement.*

Une sensibilisation accrue de la population québécoise et une sensibilisation ciblée dans les quartiers, les arrondissements, les secteurs, etc. à l'égard des contributions de l'action bénévole en loisir et en sport favoriseraient certainement sa connaissance et sa reconnaissance, voire le recrutement de nouveaux bénévoles.

Exemples d'actions :

- Mettre en œuvre des campagnes nationales, mais également locales de promotion de l'action bénévole.
- Offrir un service de promotion aux organisations (événements, recrutement, campagnes de financement, etc.) et un soutien à la diffusion de l'information. Ce service et ce soutien permettraient d'augmenter les lieux de diffusion et d'accroître la visibilité des organisations bénévoles.
- Sensibiliser les médias (journaux, télévision, bulletins municipaux, babillards électroniques, écoles, municipalités) à l'importance de soutenir les organisations bénévoles dans la diffusion de l'information.
- Assurer une présence (Ex. : kiosque) lors d'événements majeurs où il y a plusieurs bénévoles et professionnels œuvrant avec des bénévoles afin de diffuser les outils et les informations sur les organisations (dépliants sur les initiatives, la mission, etc.).

### **MESURE 3 : UNE CONCERTATION CONTINUE ENTRE LES PARTENAIRES DE L'ACTION BÉNÉVOLE**

*Initier et soutenir la concertation avec les partenaires de l'action bénévole en loisir et en sport au Québec.*

Il faut consolider et développer la concertation et le réseautage amorcés entre les partenaires du bénévolat au Québec. Ce développement passe par la réflexion et l'échange entre ces partenaires sur les différents enjeux de l'action bénévole.

Exemples d'actions :

- Créer des comités de travail (bénévoles, professionnels, chercheurs) en vue d'améliorer le soutien aux bénévoles et au bénévolat.
- Organiser des rencontres d'information et d'échanges élargis de type colloque (entre bénévoles, entre professionnels, entre bénévoles et

professionnels) de niveau national, régional ou local (ateliers, conférences, déjeuners-causeries).

### **MESURE 4 : COMBLER LES BESOINS EN RESSOURCES HUMAINES**

*Développer des initiatives ou des outils permettant de combler le besoin en ressources humaines, notamment en vue de diminuer les tâches administratives et de secrétariat.*

Ces tâches, de plus en plus complexes, semblent occuper la majeure partie du temps des bénévoles et des professionnels. Selon ces derniers, une ressource humaine allégerait grandement les tâches reliées aux opérations comptables et aux prévisions budgétaires, nécessaires au bon fonctionnement des organisations bénévoles.

Exemples d'actions :

- Promouvoir l'engagement d'une ressource humaine partagée par plusieurs organisations pour effectuer les tâches administratives et de secrétariat afin d'alléger les organisations bénévoles.
- Promouvoir le mentorat. Chaque nouveau bénévole dans une organisation devrait être associé à un mentor. Les bénévoles ont besoin d'un conseiller attentif, expérimenté qui soutient et conseille.
- Créer des postes de responsable des bénévoles agissant à titre de guide ou de conseiller afin de soutenir les bénévoles dans leur expérience.

### **MESURE 5 : SOUTENIR LES DÉMARCHES DE FINANCEMENT**

*Développer des initiatives ou des outils permettant de combler le besoin en ressources financières.*

Les bénévoles et les professionnels doivent accomplir une panoplie de tâches administratives, dont plusieurs demandes d'aide financière devenue indispensable à leur fonctionnement et à leur développement ainsi qu'à l'organisation de projets et d'activités.

Exemples d'actions :

- Créer un répertoire des ressources financières disponibles (subventions, commandites, dotation).
- Simplifier les exigences pour les formulaires de demandes de subventions de manière à alléger les tâches administratives. Accompagner les bénévoles pour répondre à ces formulaires.

## MESURE 6: RÉPONDRE AUX BESOINS EN RESSOURCES MATÉRIELLES ET PHYSIQUES NÉCESSAIRES AU FONCTIONNEMENT DES ORGANISATIONS BÉNÉVOLES

*Une accessibilité à des ressources matérielles et physiques constitue la base permettant aux organisations bénévoles de fonctionner au quotidien.*

Un manque au niveau de ces ressources peut certainement s'avérer un frein au développement des organisations.

Exemples d'actions :

- Rendre accessibles aux bénévoles des fournitures de bureau tels un téléphone, un ordinateur, une imprimante et un photocopieur.
- Rendre accessibles aux organisations des locaux permanents, notamment pour entreposer leur matériel.

## MESURE 7: DES FORMATIONS RÉPONDANT AUX BESOINS

*Développer des initiatives ou des outils permettant les compétences et les connaissances des bénévoles.*

Afin de favoriser l'acquisition de compétences et de connaissances individuelles, les organisations tiennent des séances de formation et rendent disponibles des outils d'autoformation. Ces moyens cherchent à développer le savoir-faire des gestionnaires bénévoles et des professionnels et sont particulièrement axés sur des fonctions reliées aux opérations courantes des organisations. La gestion des organisations de loisir et de sport oblige les bénévoles et les professionnels à faire preuve d'une grande polyvalence et à posséder plusieurs connaissances et habiletés.

Exemples d'actions :

- Élaborer des outils d'autoformation pertinents à distribuer dans le milieu. Il peut s'agir d'outils pédagogiques informatisés (programmes de formation par l'utilisation d'outils, tels le DVD ou la vidéo sur Internet).
- Offrir des formations gratuites ou à faible coût et géographiquement accessibles.
- Offrir des formations spécifiques aux besoins exprimés par les bénévoles.

## MESURE 8 : UN RECRUTEMENT ET UNE RÉTENTION EFFICACES

*Développer des initiatives ou des outils permettant d'améliorer le recrutement et la rétention des bénévoles.*

Le recrutement efficace obéit à des processus et des règles que la recherche a clairement démontrés et mis à l'épreuve depuis quelques années. De même, les conditions de rétention ont été largement documentées.

Exemples d'actions :

- Réfléchir, développer et promouvoir de nouvelles façons de faire du bénévolat adaptées au style et au rythme de vie contemporain (bénévolat familial, e-bénévolat, et autres).
- Élaborer un guide sur les règles, processus et techniques de recrutement, de soutien et de rétention.
- Élaborer un guide aidant à déterminer les tâches et à définir les responsabilités des bénévoles, notamment pour le fonctionnement des organisations, la définition des rôles et des responsabilités des bénévoles ainsi que les ressources humaines et matérielles requises.
- Construire une banque de bénévoles provenant des organisations d'un milieu afin de palier un manque de ressources bénévoles, notamment lors de l'organisation d'événements.
- Créer un réseau d'organismes afin d'améliorer le recrutement de bénévoles.

## **LE BÉNÉVOLAT ET LES BÉNÉVOLES : UNE RESSOURCE QUI DEMANDE DES SOINS ET EST LOIN D'ÊTRE ACQUISE**

À l'évidence, le bénévolat et les bénévoles ne tombent pas du ciel. Les conditions de vie actuelles voient le temps libre des gens se hacher et rendent de plus en plus difficile la prise d'engagements récurrents et réguliers. De même, le loisir social, culturel, sportif et de plein air n'est pas le seul secteur qui désire attirer et retenir des bénévoles. Cela impose au domaine du loisir de chercher constamment à rester concurrentiel et à offrir une qualité d'expérience aux bénévoles. Cette expérience suppose qu'ils participent à une cause clairement définie, accomplissent une tâche tout aussi claire, aient du plaisir dans un milieu social et amical, réussissent et se sentent utiles. Ces conditions de succès de l'expérience bénévole justifient le train de mesures que ce bulletin

présente. La recherche du Laboratoire en loisir et vie communautaire l'a mis au jour et pose un regard rigoureux sur les besoins ainsi que sur les actions proposées découlant de ces besoins.

Il faut toujours garder en tête que le niveau de satisfaction des bénévoles à l'intérieur des organisations de loisir et de sport, détermine en grande partie la qualité, l'efficacité et la durée de leur engagement.